Le Petit Liseron

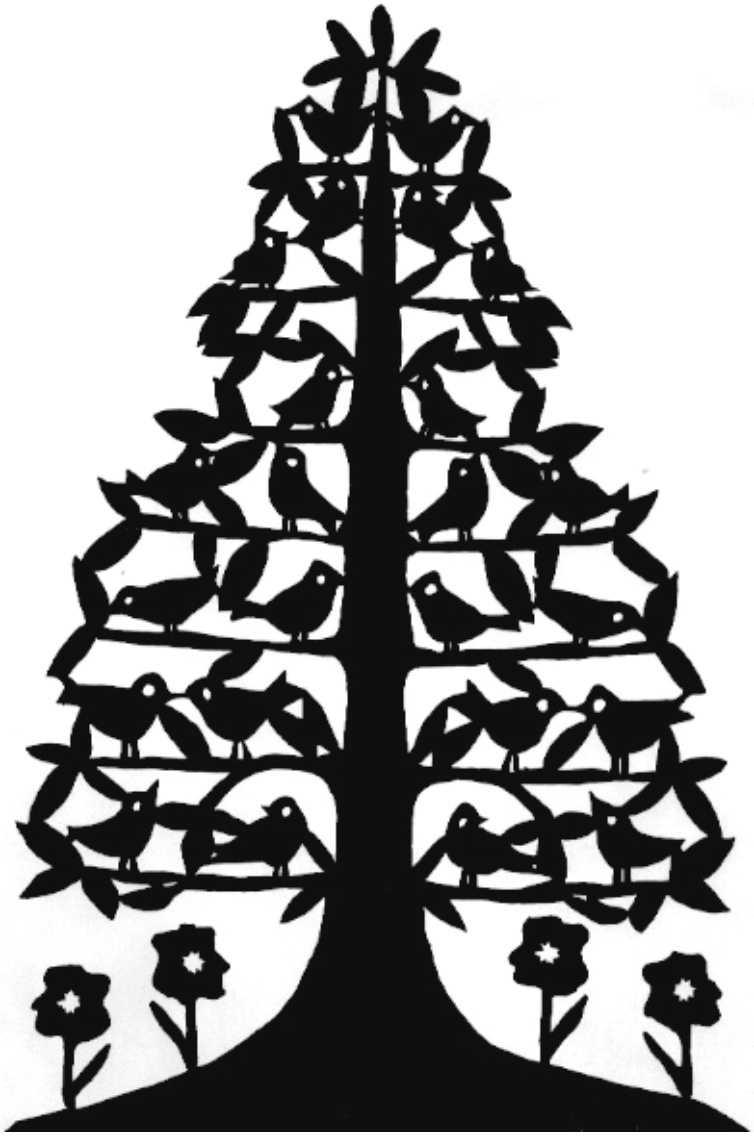

Dessin : Blandine Lesur

ASSEMBLEE GENERALE 2009 :

Venez nombreux !

n° 5 /2009

Bulletin de liaison de l'Association Faune et Flore de l'Orne

✱ CALENDRIER DES PROCHAINES SORTIES-NATURE ✱

A.F.F.O.

Samedi 27 mars : Nuit des rapaces nocturnes à Pervenchères
Rendez-vous: sur inscription au 02 33 26 26 62.

Dimanche 28 mars : Reconnaître les oiseaux par leur chant. Rendez-vous : 14 h 30,place du tribunal, Mortagne-au-Perche. Sortie animée par: Alain Le Marquer

Samedi 6 février : 9 h, site de la Lambonnière, à Pervenchères.

Samedi 27 février : 9 h 30, réserve des Houlles Blanches, à St-Martin-du-Vieux-Bellême.

Samedi 6 mars : 9 h, carrière de Belle Eau , à Argentan

Samedi 20 mars : 9 h, carrière de la Tourelle à Aubry-en-Exmes

Les chantiers durent toute la journée, apportez votre pique-nique si vous le désirez et venez nombreux aider l'AFFO à entretenir ces sites remarquables dans une ambiance sympathique.

Rencontres naturalistes

Vendredi 12 mars, au lycée agricole de Sées, à partir de 19 h 30

Gratuites, ouvertes à tous, elles se déroulent sous forme d'expositions, d'exposés, de projection de diapositives et de discussions sur le thème du naturalisme

Bien sûr, Noël est derrière nous, et avec lui la période des cadeaux s'éloigne…
Mais n'oubliez pas, si vous voulez vous faire plaisir ou faire plaisir à un proche, l'AFFO vous propose ces deux ouvrages très différents mais passionnants :

" Un jour les arbres m'ont parlé " par Claude Maupay

Dans ce recueil, vous trouverez regroupés tous les récits déjà parus dans le Petit Liseron, mais aussi nombre d'historiettes inédites et toutes aussi merveilleuses.
L'ouvrage est en vente au prix de 15 € et vous pouvez vous le procurer à l'association, celle-ci ayant participé à son édition.

« Le traité du CORMIER » par Évelyne Moinet

Cet ouvrage, fruit d'une longue enquête , vous emmènera le long des chemins de campagnes d'autrefois, vous présentant cet arbre remarquable, ancré dans l'histoire et la vie quotidienne de la Sarthe (et du Sud—Est de l'Orne) par ses multiples usages. Où l'admirer ? Comment le reconnaître ? Comment l'utiliser ? Que peut –on faire de son bois et de ses fruits ? Comment le protéger ? Lisez et offrez ce livre remarquable, en vente également au local de l'AFFO au prix de 19 €.

Sommaire

Rapport moral p 4
par Serge Lesur

Projet d'activités p 7
Par Aline Beslin

Rapport d'activités 2009 p 7
Par P. Legot, E. Drouet et C. delcloy

Rapport financier p 12
Par T. Huet

La charte de l'environnement p 14

Réunions p 17
Par Pierre Legot

Mots croisés p 18

J'ai le plaisir de vous inviter, conformément aux statuts de l'association, à participer à notre traditionnelle assemblée générale ordinaire. Cette année, elle se déroulera à Briouze le samedi 31 janvier 2009. Merci d'y participer en nombre.

CONVOCATION

29ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'AFFO
le samedi 30 janvier 2010 de 14 h 00 à 18 h 00
Salle de la mairie - Grande Rue
La Ferté-Fresnel (61)

Ordre du jour :

14 h 00 : Accueil, vérification et distribution des pouvoirs, bulletins de vote et documents de travail
14 h 30 : Rapport moral et d'activité (en images).
15 h 00 : Rapport financier – Compte de résultats et bilan.
15 h 15 : Discussion sur les trois rapports – vote des rapports.
15 h 25 : Échange avec les élus présents, les administrateurs et les adhérents.
15 h 50 : Élections au Conseil d'Administration.
16 h 00 : Pause et verre de l'amitié.
16 h 30 : Résultat des élections.
16 h 32 : Budget prévisionnel 2010 – Montant des cotisations 2011
16 h 50 : Actions et orientations : programme 2010, le point sur les projets de l'AFFO.
17 h 20 : Présentation par un intervenant extérieur à l'AFFO d'un sujet concernant l'environnement (programme en cours de validation).
17 h 50 : Clôture de l'assemblée générale

Dans la salle où se déroulera l'Assemblée Générale, les participants pourront regarder une exposition sur « **les pesticides : quelle utilité ?** », réalisée par l'A.F.F.O.

On rappelle que les membres de l'AFFO représentant l'association dans les commissions officielles sont invitées à une réunion le matin à 10 h 00 précises dans la salle où se déroulera l'assemblée générale. Une convocation leur a été déjà envoyée courant novembre.

Devant le succès des années passées, nous avons également prévu une animation-découverte en matinée, pour ceux qui le souhaitent. Au programme, la visite guidée de **la grange Villeron** à La Ferté-Fresnel. Pour les volontaires, le rendez-vous est fixé à **10 h 00 à la salle de la mairie de La Ferté-Fresnel**. Pour les personnes participant à la totalité de la journée, n'oubliez pas d'apporter votre pique-nique (on pourra le prendre au chaud !).

L'assemblée Générale est un moment privilégié dans la vie associative, mais c'est aussi un moment très important dans le fonctionnement de l'association. **Votre présence est indispensable**. Si toutefois, vous ne pouvez être des nôtres, surtout **n'oubliez pas de renvoyer <u>dès aujourd'hui</u> votre (ou vos) pouvoir(s)**. Nous ne pouvons pas nous permettre de ré-organiser une deuxième AG si le quorum n'était pas atteint ! Merci de votre engagement associatif.

Le président, Serge LESUR

Rapport moral

Par Serge Lesur

L'A.F.F.O. : QUEL CIRQUE !

La vingt-neuvième année d'existence de l'AFFO s'achève et l'on s'apprête à fêter avec, je l'espère, faste et bonne humeur le 30ème anniversaire de l'association. Nous y reviendrons. Tout d'abord l'exercice du rapport moral annuel consiste à tirer le bilan de l'année qui se termine, c'est ce que je vais essayer de faire.

SUR UN FIL

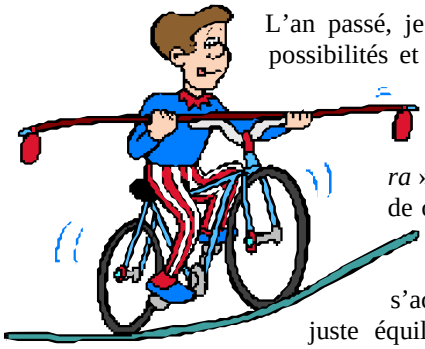

L'an passé, je m'étais étendu sur les possibilités et les capacités de l'association en matière de travail à fournir. « *Fay ce que pourra* » était alors le leitmotiv de ce rapport. Il s'agissait - tout comme pour l'année qui vient de s'achever - de trouver un juste équilibre entre disponibilité des adhérents, investissement des bénévoles et travail salarié. Cet équilibre n'est pas forcément très simple à réaliser et tout comme le funambule nous nous devons de garder la bonne ligne pour avancer droit, sur le fil, sans que le balancier ne penche trop d'un côté, celui des salariés qui auraient à assumer du travail habituellement dévolu aux bénévoles, ou de l'autre, celui où le travail et les missions octroyées à l'association dépasseraient ses capacités ou ses buts. Et, tout au long de l'avancée vers l'extrémité du fil, nous devons garder le regard fixé sur la plateforme où il faudra poser le pied en fin d'exercice ! Si l'on veut être sûr d'arriver sain et sauf mieux vaut éviter les sauts périlleux ou les grandes embardées, l'absence de filet en dessous, pour nous récupérer au cas où …, nous incitant à la plus grande prudence. Pour ce qui est de l'équilibre entre le bénévolat et le salariat, je pense que l'année qui s'achève a été tout à fait bénéfique. J'étais un peu inquiet en 2008, non sans raison, sur la capacité de renouvellement des bénévoles directement engagés dans les actions menées par l'AFFO. On sentait comme un vieillissement des personnes et donc des idées associées, une sorte de « ronron » sympathique et rassurant certes mais inquiétant quand à l'avenir et au dynamisme de l'association. Des frémissements s'étaient manifestés et déjà de nouveaux jeunes administrateurs s'étaient joints aux vieux routiers. Cette année a vu ce renouvellement se poursuivre si bien que la moyenne d'âge du conseil d'administration a nettement chuté en deux ans de temps. Et ce n'est pas uniquement une présence « affective » mais une présence « effective » ! L'implication grandissante de la jeune garde n'est pas à démontrer, on l'observe à l'œil nu, non seulement par leur présence dans les commissions départementales ou locales mais aussi en interne. En effet, les groupes de travail mis en place pour mieux organiser le travail à faire, le rationnaliser, le faire progresser, le réaliser dans les temps tout en conservant la ligne à suivre tournent quasiment à plein régime, chacun se partageant le travail, prenant des responsabilités et des initiatives. Bien évidemment cela décharge d'autres personnes de travaux nombreux et parfois fastidieux, leur laissant alors plus de temps pour f
faire du terrain, voire reprendre quelques temps pour la famille ou d'autres loisirs. Si l'on rajoute à cela une bonne humeur communicative, vous comprendrez facilement le plaisir que l'on a de nouveau à participer aux réunions de bureau, de conseil d'administration ou des groupes de travail et ceci dans la plus grande efficacité. Tout le bénéfice va bien entendu à l'association qui est plus efficace et pour laquelle nous sommes beaucoup plus disponibles. Pourvu que cela dure ! En ce qui concerne Estelle et Cédric, on peut dire qu'ils ne chôment pas ! Mais pour autant tout est-il rose ? Oui, si l'on se réfère au travail effectué, à sa qualité, à sa quantité, à l'esprit dans lequel il est fait. Comme les années précédentes, rien à redire si ce n'est que, là aussi, il faut que cela continue et dure. Nous sommes toujours aussi satisfaits, donc merci à eux deux. Non, si l'on se réfère aux sommes financières générées par leurs activités. Là, par contre, rien n'est simple, loin s'en faut.

AVEC PLUSIEURS BALLES

Le poste de trésorier au sein de l'association aurait bien également sa place sous les feux de la rampe du grand chapiteau. Ce n'est pas Thibaut qui me contredira (voir pour cela son rapport financier quelques pages plus loin). Mais puisque le fil et grand balancier sont déjà utilisés, je le verrais bien au centre de la piste, jonglant avec trois ou quatre massues rattrapant avec maestria la massue qui redescend et lançant celle qu'il a récupéré quelques fractions de seconde avant. En effet, il faut réussir à jongler entre les dépenses (trop nombreuses) et les recettes (trop faibles) en assurant le spectacle et sans rien laisser tomber ! Exercice ô combien difficile et … stressant. Et là, il ne jongle pas avec trois balles mais avec des milliers … d'€uros ! En permanence sous le feu des projecteurs, on n'envie guère sa place. L'année 2009 a vu une partie de son travail allégé puisque, sur sa proposition et suite à une décision de bureau, tout le secteur de

la paie et de la gestion des salariés (contrats de travail, déclarations URSSAFF etc.) ont été confiés à une association spécialisée. Grand bien nous a pris ! Le suivi de la législation, la mise à jour des différents taux de cotisation ici ou là, les délais de remplissage de tels documents ou déclarations sont devenus très lourds et pénibles. Là comme dans d'autres domaines d'ailleurs, la technicité demandée aux bénévoles d'association est de plus en plus importante et difficile à gérer (ah ! la professionnalisation des associations !). Depuis le début de l'année donc, cette gestion est assurée par EA 61 (basée à Alençon) et cela nous évite bien des soucis. En plus cela rapporte ! Le rêve de tout trésorier ! En faire moins et gagner de l'argent ! L'application d'une réglementation bien compliquée à comprendre et encore plus à mettre en place au sujet des allègements possibles de charges a été rendue possible grâce au professionnalisme d'EA 61 (dont c'est le cœur d'activités) et nous rapporte … 10 fois ce que cela nous coûte ! Qui dit mieux ? Mais ceci n'intervient qu'à la marge de nos finances. Le plus gros poste reste celui des salaires (et des charges) que l'on a beaucoup de mal à équilibrer avec les recettes des services et animations vendus. Jusqu'à présent, les subventions reçues de l'Etat (DIREN), de la Région (emploi tremplin) ou du département de la Sarthe (!) (Contrat d'avenir) ramenaient les massues dans les mains de notre jongleur. Qu'en sera-t-il dans l'avenir, dans les années qui viennent (voire même dès la prochaine année) ? Nul ne peut le dire, tout ce que l'on devine c'est un avenir beaucoup plus sombre que les années passées (et pourtant le pessimisme a régné pendant certaines périodes récentes de la vie de notre association). Le problème est récurrent mais il a tendance à s'aggraver. Le travail réalisé par les associations n'est toujours pas reconnu à sa juste valeur, l'apport en matière sociale, en matière d'intérêt général, en plus value environnementale est toujours nié. Et ce ne sont pas les conclusions du sommet de Copenhague qui vont nous peindre l'avenir en rose bonbon ! La négation de l'avenir environnemental de notre planète - pour que l'humanité puisse y survivre - face à un égoïsme institutionnel d'Etat entretenu par (soumis à) un capitalisme débridé et érigé en règle « non négociable » ne peut que nous faire voir l'avenir très noir ! Aussi, le gros problème qui s'offre à nous dans les années à venir va être de maintenir notre budget à l'équilibre. Notre trésorier va encore pouvoir jongler pendant quelques temps ! Bien sûr cette situation ne concerne pas seulement notre ministre des finances mais l'ensemble des adhérents et des partenaires de l'association. Nous avons probablement du mal à faire reconnaître notre « utilité sociale » comme ils disent maintenant ! Du mal à la faire reconnaître mais aussi du mal à la valoriser. C'est la raison pour laquelle nous avons appelé le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) au secours.

DANS LA CAGE

Pour essayer de démêler les possibilités qui s'offrent à nous et que l'on ne connaît pas forcément, il nous a semblé que nous avions besoin d'un dompteur … de règlements, de textes, d'opportunités. Car au milieu de la cage aux fauves, nous sommes un peu désemparés et à la limite de nos capacités. Comme le dit souvent un de nos administrateurs, « *Serions nous arrivés à nos limites de compétence ?* ». Difficile de le savoir et honnêtement, je pense que non. Mais nous avons besoin parfois d'un petit coup de pouce, d'un dompteur qui prenne l'ascendant sur les tigres et les lions assis devant nous sur de grands tabourets, jetant devant eux des coups de pattes inquiétants et rugissants à gueule grande ouverte ! Par quel bout prendre le dossier ? Nous avons besoin de quelqu'un qui nous mette le pied à l'étrier afin de nous permettre d'aller un peu plus loin. Car nous avons des capacités et des compétences ! Mais comment les valoriser, voire les monnayer puisque nous avons en face des problèmes pécuniaires ? Je n'en veux pour preuve que le projet de centre de ressources naturalistes, exemplaire à ce titre. Notre projet est réfléchi, je pense bien monté techniquement, et il intéresse nombre de partenaires habituels ou occasionnels. Présenté devant plusieurs instances il a séduit et nous avons recueilli des financements d'investissement non négligeables (plusieurs milliers d'€uros !). L'intérêt d'un tel projet est évident mais alors comment le faire fonctionner, avec quels moyens financiers ? Et là nous arrivons à nos limites, ne sachant comment aller au-delà. Nous n'avons assurément pas la fibre « entreprise » et, d'ailleurs, devons nous l'avoir ? Est-ce notre rôle ? Pour remédier à cette difficulté, nous faisons donc appel à un spécialiste des projets associatifs, qui saura, nous l'espérons, nous dire quelle position adopter : face au danger de partir sur un projet utopique, face aux difficultés à démêler, face à notre ignorance dans bon nombre de secteurs. Ce dompteur devra transformer les fauves qui nous entourent (règlements, législation, moyens de financement, moyens de fonctionnement, organisation interne etc.) en doux et câlins petits minous prêts à nous écouter et à nous aider. La tâche n'est pas simple. Nous avons déjà été échaudés une précédente fois et nous allons être vigilants pour ne pas repartir dans cette impasse. Pour plusieurs raisons. D'abord parce que l'on a guère trop de temps à perdre pour entendre une nouvelle fois ce conseil : « *Faîtes ce que vous … faîtes depuis plusieurs années* » ! Ensuite parce que le temps presse. Le centre va bientôt ouvrir et il va falloir le faire fonctionner de la façon la plus optimale et surtout … pérenne. Et c'est ce problème qui nous tenaille actuellement, qui nous bloque. La dernière marche à franchir, la plus dure ! Enfin et surtout car il en va de l'avenir de nos salariés. Le centre de ressources n'aura de sens que si des personnes sont présentes pour le faire vivre, des personnes permanentes qui peuvent se consacrer totalement à son approvisionnement en données et ressources, à son fonctionnement pour les bénéficiaires attendus (administrations, bureaux d'études, étudiants, collectivités locales, grand public …), à la mise en valeur des connaissances naturalistes, de notre patrimoine naturel … Comme vous le voyez nous attendons beaucoup de cet « audit » que nous avons réclamé. Le futur de l'association en dépend, surtout la façon dont nous allons aborder ce futur et le gérer.

LE CHAPITEAU

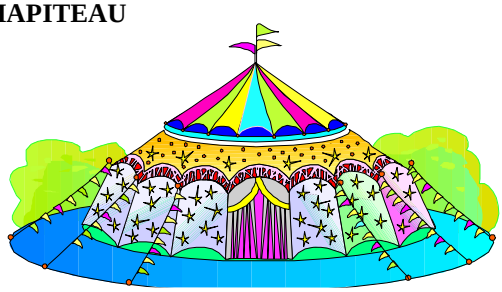

… Et nous sommes toujours au 16 de la rue Etoupée ! Nous devions planter notre tente, installer notre centre de ressources naturalistes, nos salariés, notre matériel dans le moulin de Saint Denis-sur-Sarthon, partager ce CRIL (Centre de Ressources et d'Initiatives Locales) avec d'autres associations, d'autres partenaires dans le courant de cette année qui s'achève. Malheureusement, pour nous mais aussi et surtout pour la communauté de communes du Sarthon et ses représentants qui ont tant misé sur cet aménagement, nous n'avons toujours pas déménagé. Nous ne pouvons que compatir avec eux et regretter tous les problèmes qui se sont présentés dans la réalisation de ce moulin. Pour y être allé fin octobre je puis dire que le moulin sera pour nous un lieu qui va nous changer avec la maison des associations d'Alençon. Mais avec ce déménagement, c'est, il faut en être convaincu, un grand virage qui va être pris, c'est une page qui se tourne dans la vie de l'association. Une page qui se tourne au moment où l'AFFO fêtera ses 30 ans, car cette fois nous emménagerons dans le courant de l'année 2010. Nous regretterons de quitter Alençon, mais au moment où nous avons pris notre décision nous n'avions guère d'autre choix, d'autre possibilité. Et la décision de nous diriger vers Saint Denis-sur-Sarthon a été prise en toute connaissance de cause, après mûre réflexion. Il y aura bien des désagréments au Moulin, il y en avait à Alençon ; il y aura des avantages à Saint Denis, il y en avait à la rue Etoupée. Le spectacle continuera sous le chapiteau du Moulin, … longtemps, c'est le vœu que je formule à l'aube de la nouvelle année. L'aménagement de ce nouvel espace va surement nous occuper grandement, l'organisation et le fonctionnement du centre également. Mais tout ceci a déjà été bien pensé et préparé par des groupes de travail et ainsi nous revenons à ce sujet du travail à l'AFFO. Le travail change, la façon de le faire évolue mais l'association reste ce qu'elle est, encore bien vivante et active, reflet des personnes qui la composent et la font vivre. Et le président essaie tant bien que mal, aidé du bureau, de faire aller de l'avant toute cette troupe de la façon la plus cohérente possible, en respectant bien entendu les statuts et le projet associatif. Ce chef d'orchestre, installé au-dessus de l'entrée des artistes, essaie alors donner le rythme, de donner la mesure, de mettre en musique et en accord l'ensemble des actions à mener et à assumer.

LA TROUPE … ET LA CAISSE !

Mais l'essentiel du spectacle est bien entendu assuré par l'ensemble de la troupe, qu'elle soit sur la piste ou dans les coulisses, toutes ces personnes, visibles ou non, sans qui le cirque n'est rien. Mais tout l'ensemble doit avoir de l'argent pour fonctionner et, comme les spectateurs du cirque déposent leur obole à la caisse avant de rentrer prendre place, nous avons besoin de liquidités. Notre trésorier qui tient, fermement, les cordons de la bourse en sait quelque chose. Aussi ne faut-il pas oublier les partenaires et les financeurs qui ont également le droit aux applaudissements et aux sunlights. Que ce soit les deux Parcs naturels régionaux, la Diren (qui va bientôt devenir la DREAL), le Conseil régional de Basse Normandie, le Conseil Général de la Sarthe pour les plus importants financeurs auxquels vient s'ajouter - pour la décision (car la réalisation pratique interviendra courant janvier) - la fondation Créavenir. Mais, les petits ruisseaux faisant les grandes rivières, nous ne devons pas oublier tous les autres et tout d'abord les adhérents (le montant des cotisations est une part très importante de notre financement), le Conseil général de l'Orne, les communes qui nous subventionnent (parfois modestement parfois de façon beaucoup plus significative que ce soit en espèces sonnantes et trébuchantes ou en aides techniques ou matérielles) et les clients, visiteurs occasionnels de l'association, qui soutiennent le travail de l'AFFO en achetant qui un livre, qui une carte postale … et qui nous permettent bon an mal an de finir l'exercice budgétaire en équilibre.
Bonnes volontés, compétences variées des naturalistes et des autres, salariés motivés, représentants très disponibles dans les commissions, implication des bénévoles dans le fonctionnement de l'association, petites mains prêtes à tout pour donner un coup de main ici ou là, partenaires fidèles et volontaires : cette année, comme les précédentes, c'est cet empilage de briques qui permet à l'association de fonctionner et de prospérer. Puisse cet improbable bric à brac continuer encore l'an prochain comme il a si bien fonctionné en cette année 2009 !

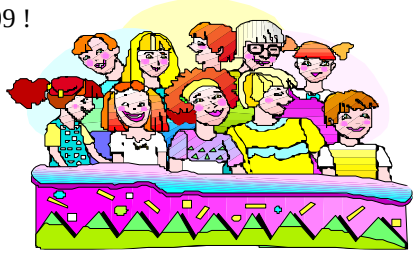

Projet d'activités 2010

Par Aline Beslin

Bientôt 30 ans !

Pour fêter notre anniversaire, nous avons choisi les 24 heures de la biodiversité. Cette manifestation aura lieu le week-end du 5 et 6 juin à Alençon, suite à une demande de la ville. A cette occasion, nous reprenons l'idée d'un salon nature, dix ans après « nature en fête » à Argentan. Au programme de ce week-end : prospections naturalistes dans la ville d'Alençon, et en même temps sorties nature, expositions et conférences à la halle au blé d'Alençon. Le groupe de travail s'est réuni et le chantier est en cours. Les associations naturalistes de la région sont invitées à participer au salon. Réservez tous votre week-end !

Le deuxième projet important sera la mise en route du centre de ressources naturalistes à Saint-Denis sur Sarthon. Suite à des retards dans la réception des travaux, nous n'avons pu déménager avant la fin de l'année, mais ce n'est que reporté, ce qui nous laisse un peu plus de temps pour tout préparer. C'est également au fonctionnement du centre de ressources qu'il faut continuer à réfléchir. Les financements déjà obtenus de la région et de la fondation Créavenir vont permettre de démarrer les investissements, notamment en matériel et documentation.

Pour Cédric, de nombreuses animations sont prévues (notamment une soixantaine pour le PNR du Perche, une trentaine pour le conseil général). Pour la base de données, le transfert vers un nouveau logiciel va demander

du travail et le PNR Normandie Maine doit passer une convention pour 35 jours de saisie de nouvelles données. Par ailleurs, le conseil général nous a demandé de réaliser un livret découverte sur le coteau de la Bandonnière, ainsi qu'une brochure sur les orchidées. L'année 2010 est donc déjà bien remplie pour Cédric.

Concernant le projet « herbicides », les dépliants et l'exposition sont maintenant terminés. Il nous reste à finir le film. Sortie prévue au festival Ciné environnement fin mars. Ensuite, il nous faudra diffuser largement ces trois outils de communication .Le projet qui fait suite au projet herbicides concerne les trames écologiques. Ces différents projets sont aidés par la région et nous permettent donc d'améliorer les finances de l'association. Si vous avez des idées et un peu de temps à consacrer pour réaliser un nouveau projet, n'hésitez pas !

Les autres activités régulières à l'AFFO vont bien entendu se poursuivre (sorties nature, prospections, chantiers, rencontres naturalistes…).

Notre participation à différentes manifestations tend à diminuer depuis quelques années, ce qui participe peut-être à la baisse du nombre d'adhérents. De même, il devient difficile de trouver des représentants dans les différentes commissions officielles. Ces activités sont importantes et il faut donc continuer à se mobiliser dans les différentes sections de pays.

Compte rendu d'activité 2009

Par Pierre Legot, Estelle Drouet et Cédric Delcloy

L'Assemblée Générale 2008 s'est tenue le 31 janvier 2009 à Briouze, à la maison de la culture du Houlme.

En cette fin d'année 2008, notre association compte 417 adhérents. Nous comptons beaucoup sur le renouvellement rapide des cotisations en début d'année, cet apport d'argent nous permet d'assurer la situation financière du premier trimestre. Règlement des factures et subventions parvenant plus tardivement dans l'année.

Le Conseil d'Administration compte 23 membres, il s'est réuni le 7 mars à Argentan, le 27 juin à Pervenchères, le 3 octobre à La Ferté-Macé et le 12 décembre à Sées. Une fois un membre de l'ACRO (Ass. Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest) est venu nous présenter l'association et au mois d'octobre Christophe Girard, membre du Groupe Mammologique Normand nous a présenté le Plan d'Actions Chiroptères 2010-2012 pour la Normandie.

Le bureau de 9 membres s'est réuni chaque mois à Alençon pour régler les affaires en cours, préparer des dossiers, les demandes de subventions, et suivre la vie de l'association.

A noter que ce bureau pourrait comprendre plusieurs autres personnes; nous n'avons toujours pas de secrétaire -adjoint ni de trésorier-adjoint et il faudrait penser à renouveler le secrétaire qui bien que dit "perpétuel" n'est pas éternel.

Je tiens à souligner la part de travail importante fournie par nos deux salariés Cédric et Estelle; Cédric assure le suivi des Conventions signées avec les Parcs régionaux et le Conseil général, le suivi de la base de données naturalistes, assume les animations nature, s'occupe des chantiers. Pour l'an 2010 son planning est pratiquement complet.

Quant à Estelle dont le contrat a été renouvelé le 31 juillet dernier pour une durée d'un an, elle assure le secrétariat, l'accueil des visiteurs, l'archivage de la documentation, l'agenda du personnel, la gestion de la bibliothèque , et autres tâches.

Un contrat de travail (durée 3 mois) a été signé avec Christophe Lutrand pour une étude sur le papillon "l'Azuré des Mouillères".
Le **Petit Liseron,** organe de liaison entre les adhérents, est paru régulièrement. Nous en faisons le tirage, la mise en page et l'envoi sont assurés par la section du Pays d'Alençon.
Outre les informations concernant directement l'Association, un dossier sur "La gestion des eaux usées et les déchets" a été publié ainsi qu'une information sur l'Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest.
Quant à **l'Emouchet,** sa parution est toujours en cours i l se fait attendre.
Nous participons toujours et dans la mesure de nos possibilités aux travaux de diverses commissions départementales et régionales. A noter qu'au Comité Local d'Information et de Surveillance du centre de valorisation de Fel, Florence Brunet a remplacé Roger Rimbert et que deux Personnes Qualifiées pour la Protection de la Nature ont été nommées à la commission pour la mise en 2x2 voies Ecouché-Flers (Pauline Radigue pour tronçon Flers-Landigou et Elodie Jacq pour le tronçon Briouze-Ste Opportune) manque 1 personne pour le tronçon Ecouché-Loucé. Nous avons également participé, comme chaque année, aux journées Ciné-Environnement au mois de mars à Sées.
L'AFFO a adhéré au GRAINE (Groupe Régiona! d'Animation et d'Initiation à la Nature) et accepté de faire partie du Conseil d'administration; Claire Coubard est notre représentante.

Groupes de travail :

Ces groupes déjà constitués ou constitués en cours d'année se sont réunis régulièrement. Les comptes-rendus de ces réunions peuvent être consultés au bureau de l'association.

Groupe "Zéro herbicides ": Le projet *STOP aux herbicides* consiste à informer et à sensibiliser les particuliers et les collectivités locales sur les dangers pour la santé humaine, l'environnement et la biodiversité de l'utilisation d'herbicides, tout en développant des solutions alternatives à ces pratiques. Le groupe a mené une réflexion sur le sujet et a réalisé un dépliant d'information ainsi qu'une exposition d'une dizaine de panneaux.
La réalisation d'un documentaire a été confiée à un groupe d'étudiants en B.T.S. Animation nature du lycée agricole de Sées dans le cadre d'un Projet d'Initiative et de Communication (P.I.C.). Ces étudiants sont dirigés dans ce projet par Erik Frétel, le réalisateur de *Quand la nature reprend le dessus*, documentaire projeté notamment lors de la Conférence mondiale de l'ONU sur le climat, à Poznan en Pologne. Ce documentaire sera présenté en avant première lors du prochain festival Ciné-environnement organisé par le Lycée agricole de Sées en avril 2010.

Groupe "Centre de Ressources Naturalistes" : Plusieurs membres du groupe ont pu se rendre au centre de documentation de l'AREHN à Rouen afin de s'inspirer de son organisation et de son fonctionnement. Cette visite a été très instructive et a permis de mieux visualiser ce que sera notre centre de ressources bien que différent. Un plan de classement des documents a été arrêté ainsi que le choix des futurs logiciels utilisés. Du côté des financements, un budget a été défini et déjà, une convention a été signée avec le Conseil régional de Basse Normandie pour une subvention de 13 000 €. La liste des financeurs potentiels et des différents concours a été établie.

Groupe Letacq : Cette année encore, le projet a peu avancé par un manque de coordination du travail. La biographie, réalisé par Jacques Brust, est actuellement en cours de relecture. Anne-Marie Pou travaille sur la correction de la bibliographie et sur la recherche des derniers articles manquants.

Groupe"30 ans de l'AFFO et 24h de la Biodiversité" : Récemment constitué ce groupe s'est déjà réuni deux fois et s'est réparti le travail. Quelques bonnes volontés peuvent venir le renforcer.
A l'occasion des 30 ans de l'AFFO, il est prévu de réaliser les 24h de la biodiversité à Alençon et d'organiser un salon naturaliste. La Ville d'Alençon a été dès le départ conquise par le projet et participera activement.

Groupe "Déménagement à Saint-Denis" :
Le déménagement est prévu en deux fois. Le groupe s'est déjà rendu sur place (18/09) pour voir les locaux et leur aménagement possible. Pour la fabrication des étagères nous bénéficierons de l'aide de l'Action Educative de la justice { association de réinsertion); seul le prix du bois nous sera facturé. Des malfaçons étant apparues dans la construction, il n'est pas possible de donner une date précise pour le déménagement.

Groupe "Fonctionnement de l'AFFO ": Ce groupe ne s'est pas réuni donc rien n'a avancé. Une
nouvelle fois nous avons fait appel au Dispositif Local d'Aménagement pour avoir des conseils
sur la gestion et le mode de fonctionnement de l'association.

Exposition à la Lambonnière

Animation estivale à La Lambonnière
La saison estivale à la Lambonnière a débuté par la *traditionnelle* soirée Contes le 27 juin.
Ensuite, durant tout l'été, des animations étaient proposées sur le site et le public pouvait venir visiter une exposition. Cette année, c'était l'Alaska qui était à l'honneur avec les magnifiques photographies de Fabrice Simon

(http://www.fabricesimon.com). Cette exposition a attiré plus de 250 personnes. La saison s'est clôturée par une soirée diaporama commenté par le photographe.
Du côté des animations, la fréquentation a été très faible avec seulement 16 personnes sur les 8 animations initialement prévues.

Travaux à la Lambonnière :
Depuis fin décembre, les capteurs solaires sont enfin raccordés au réseau EDF et la production d'électricité est effective. Jean-Claude Pottier a terminé les travaux du sol en terre battue dans la grande pièce. L'achat de tables et de chaises est prévu.

Présence dans les manifestations

- Foire au boudin, les 14 et 15 mars à Mortagne-au-Perche
- Altern'tour, les 1 et 2 août à Domfront
- Portes ouvertes CIVAM, les 22 et 23 août à Passai-la-Conception
- Comice agricole de l'arrondissement de Pevenchères le 29 août à la Perrière
- Salon Eco-habitat le 19 septembre à Nogent-le-Rotrou
- Fête " J'aime mon quartier, je le protège " le 26 septembre à Alençon, quartier Perseigne
- Forum des associations d'Alençon, les 26 et 27 septembre

Conférences

- ***Gestion des bords de routes :*** le 17 février à Montchevrel, le 20 septembre à Nogent-le-Rotrou, le 25 septembre à Boissy-Maugis, le 16 octobre à Origny-le-Butin
- ***Changements climatiques et environnement :*** le 2 avril à la maison du Parc naturel régional du Perche, le 18 septembre à Nogent-le-Rotrou, le 25 septembre à Coulaines, le 11 octobre à Cérences et le 4 décembre à Alençon
- ***Le Cormier, entre Maine et Normandie :*** le 27 janvier à Saint-Céneri-le-Gérei
- ***Les papillons rhopalocères de l'Orne :*** le 25 août à la maison du Parc naturel régional du Perche

L'éducation à l'environnement

En 2009, 90 animations ont été réalisées par Cédric auxquelles s'ajoutent les 17 sorties nature réalisées par les bénévoles.
Le nombre d'interventions réalisées est plus faible que les années passées du fait du départ du deuxième animateur. Néanmoins, la demande a aussi été moins importante et l'animateur n'a pas eu à refuser de projets. Cela s'explique en partie par les nombreuses nouvelles applications qu'ont du mettre en pratique les enseignants cette année (semaine de 4 jours en partie).

Les interventions en milieu scolaire

	École maternelle	École primaire	Collège	Lycée
Nombre d'interventions	18	29	7	2

Les thèmes des animations scolaires

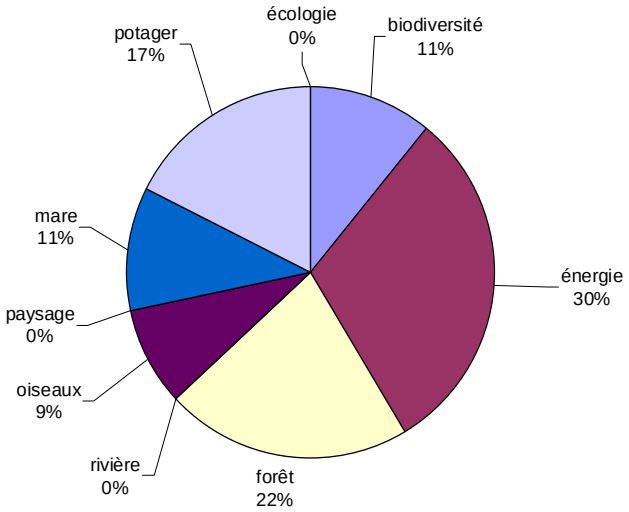

Le thème du potager est nouveau cette année. Cédric a notamment travaillé avec l'école Beaupré de Mortagne au Perche et l'école des Deux chênes de Pervenchères à la réalisation de potagers. Ces projets permettent d'aborder de nombreux sujets (déchets, biodiversité, eau, énergie, économie, etc)

65 % des interventions se font dans le cadre d'un partenariat où le coût est pris en charge en totalité ou en partie :

- 32 interventions ont eu lieu dans le cadre d'une convention avec le Parc Naturel Régional du Perche.
- 7 interventions ont été aidées par le Conseil Général de l'Orne dans le cadre de sa politique d'Espaces Naturels Sensibles.
- Aucune intervention avec le Parc naturel régional Normandie Maine malgré la signature d'une convention.

18 interventions *hors conventions* ont été faites au Château du Mesnil à Saint-Martin-d'Ecublei pour des écoles de la Ville de Pantin (93). Ces interventions se font dans le cadre de séjours délocalisés (classes vertes au printemps et classes rousses à l'automne) et le coût d'animation est pris en charge par la municipalité de Pantin.

Les interventions pour les centres de loisirs

Ces interventions se font sur les Espaces naturels sensibles du département (Coteau de la Butte et Coteau de la Bandonnière), sur le site de la Lambonnière et depuis cette année, au Château du Mesnil à Saint-Martin-d'Ecublei pour des centres de loisirs de la Ville de Pantin.

L'animation pour les groupes adultes

Cela représente 25 interventions :

- 5 sorties sur le Coteau de la Butte à Courménil (25 visiteurs)
- 5 sorties sur le Coteau des Champs Genêts à Aubry-le-Panthou(25 visiteurs)
- 10 sorties sur le Coteau de la Bandonnière à Longny au Perche (138 visiteurs)
- 1 sortie sur la Tourbière de Commeauche à Feings (7 visiteurs)
- 1 sortie sur les Prairies humides de Campigny et la Coteau de la Cour Cucu à Canapville (7 visiteurs)
- 3 sorties ou visites sur le site de la Lambonnière

Les animations grand public enfant

Durant l'été, nous avons proposé 4 ateliers scientifiques et 2 ateliers nature sur le site de la Lambonnière.
Les ateliers scientifiques ont du être annulés faute d'inscriptions et les ateliers nature n'ont pas eu non plus beaucoup de succès.

Les sorties nature

17 sorties nature était programmées cette année. Ces sorties, animés par des bénévoles et gratuites, attirent toujours autant de monde pourvu qu'elles soient bien annoncées et que la météo soit propice. Elles permettent de créer de nouveaux contacts, voire de faire de nouveaux adhérents. C'est aussi et surtout un moyen d'informer et de sensibiliser le grand public sur des questions environnementales.

Le travail naturaliste

24h de la biodiversité à Berjou

La deuxième édition des 24h de la biodiversité avait lieu le 6 et 7 juin à Berjou, petite commune de 479 habitants, située dans le bocage ornais.
Plus de 70 naturalistes ont été lâchés sur le terrain, cartes à la main, filets sous le bras, tubes et livres dans la musette, jumelles autour du cou, appareils photos prêts à fonctionner.
Après 24h (ou presque) de prospections et malgré des conditions météo peu favorables, plus de 700 espèces ont été recensées. C'est moins qu'en 2008 mais le nombre de biotopes présents était aussi moins important.
Encore une réussite donc, grâce au travail d'une jeune équipe motivée, à la municipalité de Berjou, à l'association locale Environnement de la Vallée du Noireau et aux participants.
Le nombre d'espèces recensées est moins important qu'en 2008 (seulement 700)

L'étude sur l'Azuré des mouillères

Après une redécouverte 2008 du papillon, le Parc naturel régional du Perche a confié à l'AFFO une nouvelle étude. L'étude 2009 devait permettre d'affiner l'étude de 2008 en poursuivant les recherches du papillon sur les zones connues de Gentiane pneumonanthe et sur les stations historiques d'observation de l'imago. Une étude sur deux ans permet en effet de pallier aux conditions d'observations fluctuantes d'une année sur l'autre. Cette étude doit aboutir à une cartographie détaillée de chaque station (localisation des pieds de gentianes, cartographie des habitats) et à des propositions de gestion conservatoires pour le secteur de Moussonvilliers. C'est Christophe Lutrand qui a réalisé cette étude pour l'AFFO.

Sortie à Monchevrel

Les prospections naturalistes

Seulement 4 journées de prospections étaient au programme cette année dont deux consacrées aux fougères. Sur les 36 communes ornaise, qui en 2004 ne comportaient aucune observation de fougères dans la banque de données Faune-Flore de l'AFFO, le programme de prospection ciblé mené en 2005, 2006, 2007, 2008 et 2009 a permis de réduire ce nombre à 13 communes. Dans deux ans nous pourrons dire que les 506 communes ont été explorées.

Les formations

Francis Bisson proposait cette année un stage d'initiation à la détermination des Carex. Ce stage s'est déroulée à la Lambonnière et a réuni 10 personnes.
Suite au succès du colloque sur les lichens organisé par Val d'Orne Environnement en 2008, l'AFFO et le CPIE des Collines normandes se sont associés pour proposer un stage de découverte des lichens. 15 personnes ont été initiées par Séverine Stauth à la détermination des lichens sur le site de la maison de la rivière et du paysage.

Les rencontres naturalistes

Ces rencontres se sont déroulées le premier vendredi de chaque trimestre au lycée agricole de Sées. Les différents sujets présentés ont attiré un public fidèle. Au programme cette année : découverte des pics, des fourmis, des carabes, des plantes carnivores, des aphyllophorales, etc. Et comme toujours, à chaque séance, une exposition était présentée.

La base de données naturalistes

En 2009, l'AFFO a continué d'informatiser les données naturalistes des deux parcs naturels régionaux ornais.
La base de données compte 116 250 données dont 58 083 données faune et 58 167 données flore.

Stage lichen

La gestion des sites naturels

Pour les 8 chantiers prévus en 2009, la fréquentation a été à nouveau très faible. Pour l'ensemble des 8 chantiers une quarantaine de personnes sont venues donner un coup de main. C'est toujours assez peu mais stable depuis plusieurs années.
Les actions entreprises sont :

- La fauche de pelouses et de prairies
- Débroussaillage
- Taille de haie
- Gestion de lisières

S'ajoute à ces chantiers, ceux menés par la section de pays du Perche au jardin botanique de la Perrière.
Le site de la Lambonnière nécessite également la mise en place de petits chantiers réalisés par des bénévoles (de mai à septembre tonte tous les 15 jours du cheminement sur la prairie).
Un dossier de valorisation de la carrière de Belle-Eau a été envoyé à la communauté de communes d'Argentan. Des actions ont été listées et classées par priorité. Les premiers travaux d'urgence devraient être réalisés en 2010.

Le suivi des plans de gestion des bords de routes

En 2007, François Silande avait réalisé des plans de gestion des bords de routes pour les communes de Vichères et Boissy-Maugis. Ces documents devaient permettre aux deux communes d'appliquer un mode de gestion différenciée sur les bords de routes et chemins dont elles ont en charge l'entretien.
En 2009, le Parc naturel régional du Perche nous a confié le suivi de ces plans de gestion.
Depuis la réalisation de ces études, les municipalités ont changé d'équipes suite aux élections municipales. Le travail a donc essentiellement consisté à sensibiliser les nouvelles équipes et simplifier les plans de gestion de 2008, jugés trop complexes pour une mise en pratique.
Néanmoins, des efforts ont été faits sur ces deux communes et la mise en place d'une gestion différenciée a pu s'amorcer.

Il manque quelque chose dans ce numéro : vous ne trouverez plus les « Mendiants et salades de fruits » à déguster, puisque le dernier dessert nous a été offert dans le liseron précédent.

Mr Provost nous a régulièrement initiés au monde complexe des fruits depuis maintenant plus de trois ans, le premier article étant paru … début 2006 ! Que le temps a passé vite au fil de ce travail remarquable !

Dorénavant il est certain qu'en mangeant une pomme nous ne recracherons plus les pépins mais les noyaux et qu'en dégustant un ananas nous penserons « hum, que ce coenocarpe est délicieux »… Non ? Ce n'est pas sûr ?

En tout cas il est fort agréable d'aller se plonger dans ces articles en fonction de nos dégustation ou de nos rencontres végétales, afin de connaître le comment de ces merveilles, élaborées pour d'autres raisons que la satisfaction de nos papilles ou de nos yeux.

Un grand merci donc à Mr Provost

et peut-être retrouverons-nous un jour ces articles réunis dans une publication ?

Rapport financier au 07/12/2009

Par Thibaut Huet, trésorier de l'association

Une année de plus en qualité de trésorier mais la routine ne s'installe pas dans la comptabilité de l'AFFO ; car chaque année est un nouveau départ vers le presque inconnu, presque, car comme vous pourrez le constater par vous-même lors de notre assemblée générale en janvier prochain, la mise en place du budget prévisionnel nous sert de guide tout au long de l'année pour accepter, refuser, remettre à plus tard les dépenses pour ne pas grever les comptes de façon irremé…diable. Diable que cela se complique !

Compliqué vous avez dit compliqué ?

En effet, vous pourrez constater qu'à ce jour nos recettes s'établissent à 62179.20 €
(ligne 76), les dépenses à 60940.35 € (ligne 38) et que le budget prévisionnel 2009 pour mémoire avait été prévu à 67680 € : tout cela est très proche en somme !

Nous devons juste anticiper 12 mois de notre activité et de bonne ou mauvaise surprise !

Une mauvaise ce fut la révision fiscale faisant passer les impôts fonciers de la Lambonière de 36 € à 424 € parce que la règle a changé... Cela n'était pas prévu !
Une des bonnes nouvelles fut que l'AFFO avait des choses à vendre, mis à part son savoir faire, des ouvrages, des revues nouvellement acquis en 2009 pour 2596 € (ligne 15) et qui sont revendus en partie pour 1647.50 € (ligne 45). C'est bon de savoir que ces ouvrages plaisent au public rencontré par l'AFFO et que notre investissement est reconnu.

Reconnu vous avez dit reconnu ?

Avec nos partenaires publics, une certaine reconnaissance s'installe même si rien n'est jamais gagné et surtout donné.
Grâce à ce travail de longue haleine, nous avons obtenu le renouvellement du financement du contrat d'avenir de Mle Drouet par le CNASEA (ligne 53), soit pour 2009, 8454 €.

Le travail fourni par Mr Delcloy depuis le départ de François Silande a permis de diversifier les ressources de l'association avec la gestion de base de données informatiques des deux parcs régionaux présents sur le département pour 6150 € (ligne 42) la mise en place de projets subventionnables par la Région Basse Normandie (ligne 40) et la reprise des activités d'animations pour 16418 € à ce jour (ligne 43).

La Direction de l'Environnement continue de nous soutenir fidèlement à hauteur de 10000 € (ligne 50) et les communes ne nous ont jamais autant versé pour 1781 € (ligne 54).

Tous ces organismes contribuent à maintenir pérenne notre activité et nous aide nous l'espérons durablement.

Aidés vous avez dit aidés ?

Aidé, je l'ai été par le personnel de EA 61, l'organisme s'occupant pour la première année de la gestion des salaires, contrats de travail, calcul des congés paternité, établissement des bulletins de salaires, etc…
Pour une cotisation modique de 200 € (ligne 35) , ils ont su répondre à nos nombreuses interrogations suite à la mise en place de plusieurs contrats de travail pour Mr Lutrand devant réaliser l'étude sur le Maculinea alcon alcon (ligne 41) pour 4884 €, le calcul des indemnités de congé paternité de Mr Delcloy (ligne 69) entre autre; et si nous maîtrisons les dépenses de charges salariales en dessous des 51000 € prévus c'est grâce à leurs conseils judicieux. Qu'un grand merci leur soit adressé, à Emilie et Amélie de EA 61 !

Pas aidés pour dépenser !

La bonne marche quotidienne de l'AFFO a un coût d'environ 14000 € (addition des lignes 1, 9 et 16) et cela représente la part fixe difficilement compressible malgré nos tentatives.
Des efforts sont faits en matière de réduction des coûts comme ceux téléphoniques (ligne 23) pour 586 € contre 877 € en 2006 par exemple.
Mais d'autres dépenses restent perfectibles comme les achats à hauteur de 5301 € (ligne 1) alors que budgétés sur le prévisionnel à hauteur de 3250 €.
Les subventions ne sont pas aisées à obtenir pour le fonctionnement d'une association donc il convient d'être vigilant sur ces postes.

Vigilant vous avez dit vigilant ?

2010 sera l'année de l'organisation des 30 ans de l'AFFO, des 24 h de la bio diversité dans une grande agglomération du département, la naissance du centre de Ressources Naturalistes notamment. Autant de plaisir à être ensemble à venir mais aussi des dépenses à évaluer au plus juste, de dossiers de subventions à compléter, de bonnes et mauvaises nouvelles à gérer, de chiffres de recettes à additionner s'il ne fallait pas certaines fois en soustraire, je vous avais bien dit que la routine n'existait pas dans la comptabilité de l'AFFO…

POINT FINANCIER AU 7 DECEMBRE 2009							
DEPENSES				RECETTES			
	Dénomination	Montant	%		Dénomination	Montant	%
1	Achats	**5301,21**	8,70%	39	Ventes de produits et prestations	**31602,00**	51%
2	Achat materiel et fournitures	1 268,79	2,08%	40	projet trames écologiques	2 310,00	4%
3				41	étude maculinea alcon alcon	4 884,00	8%
4	Fournitures administratives	1 295,03	2,13%	42	Prestations base de données	6 150,00	
5	Fournitures *Animation Nature*	547,37	0,90%	43	Animations	16 418,50	26%
6	centre de ressources naturalistes	886,55	1,45%	44	bord de routes		
7	24 heures de la biodiversité	844,84	1,39%	45	Ventes de publications + produits	1 647,50	3%
8	Lambonnière	458,63	0,75%	46			
9	Services extérieurs	4996,76	8,20%	47	Vente de photos	192,00	0%
10	Charges locatives	1 144,03	1,88%	48	Subventions	21155,37	34%
11	Assurances	1 156,73	1,90%	49			
12	Frais réception	72,00	0,12%	50	Subventions DIREN	10 000,00	16%
13	Achats de documentations et livres	2 596,00	4,26%	51	Subventions Conseil Général	**920,00**	1%
14	abonnements	28,00	0,05%	52			
15				53	CNASEA	8 454,37	14%
16	Autres services extérieurs	4446,72	7,30%	54	Communes	1 781,00	3%
17	Frais entretien et carburant véhicu-	1 493,95	2,45%	55			
18	entretien duplicopieur	186,58	0,31%	56			
19	timbres Petit Liseron	806,02	1,32%	57			
20	frais de stages salariés	200,00	0,33%	58	Adhésions	8856	14%
21			0,31%	59			
22	Timbres	100,73	0,17%	60			
23	Téléphone et internet	586,34	0,96%	61			
24	Cotisations aux organismes environnement	1 073,10	1,76%	62	Produits financiers		
25	IMPOTS ET TAXES			63			
26		438,00	0,72%	64	Produits exceptionnels	565,83	
27	Rémunérations charges comprises	46162,66	75,75%	65			
28	Salaires	26 570,72	43,60%	66			
29	Frais de déplacements	301,12	0,49%	67	remboursements déplacements non	**49,20**	0%
30	Cotisations régime de prévoyance	620,98	1,02%	68	remboursement offre imprimante	40,00	
31	URSSAF	11 054,00	18,14%	69	remboursement congé paternité	476,63	
32	ASSEDIC	2 150,00	3,53%	70			
33	Retraite complémentaire	4 095,98	6,72%	71			
34	Autres charges de personnel (formation)	1 169,86	18,14%	72			
35	organisme de gestion des salaires	200,00	0,33%	73	Réserve constituée	1238,85	
36				74	Réserve sur les comptes	17509,43	
37	FRAIS BANCAIRES	33	0,05%	75			
38	TOTAL DEPENSES	60940,35	100%	76	TOTAL RECETTES	62179,20	100%

La Charte de l'environnement

Souhaitée par le président de la République, la Charte de l'environnement a été adoptée le 28 février 2005 par le Parlement réuni en congrès à Versailles, avec plus de 95 % des suffrages exprimés. Elle place désormais les principes de sauvegarde de notre environnement au même niveau que les droits de l'homme et du citoyen de 1789 et que les droits économiques et sociaux du préambule de 1946. La Charte reconnaît notamment à chacun le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé, le droit d'accéder à l'information détenue par les autorités publiques et le droit de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. Si ce texte accorde des droits à chacun, il impose aussi des devoirs. Chacun doit ainsi contribuer à la préservation et à l'amélioration de l'environnement et, le cas échéant, contribuer à la réparation des dommages qu'il a causés.
Par ailleurs, les autorités publiques sont tenues d'appliquer le principe de précaution et de promouvoir un développement durable. Enfin, le texte modifie l'article 34 de la Constitution afin de confier au législateur la détermination des principes fondamentaux de la préservation de l'environnement. L'élévation au rang constitutionnel de principes à finalité environnementale (ex: prévention, précaution, responsabilité) va permettre de donner une assise juridique plus forte à certains instruments nécessaires à la politique publique dans le domaine de l'environnement.

Premières applications de la Charte de l'environnement:

Par sa décision n' 2005-514 DC du 28 *avril* 2005, relative à la création du registre international français en ce qui concerne l'immatriculation des navires, le Conseil constitutionnel a considéré que le législateur a pris des mesures de nature à promouvoir la sécurité maritime et la protection de l'environnement et qu'il n'a pas méconnu le principe du développement durable énoncé par l'article 6 de la Charte de l'environnement.
Par une ordonnance rendue le 29 avril 2005, le juge des référés du tribunal administratif de Châlons-en-Champagne a affirmé qu'en adossant à la Constitution une Charte de l'environnement qui proclame à son article 1 er que « chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé», le législateur a nécessairement entendu ériger le droit à l'environnement en «liberté fondamentale » de valeur constitutionnelle (TA Châlons,-en-Champagne, n 0500828).

Qu'est-ce que le principe de précaution ?

Le principe de précaution impose, même en l'absence de risques avérés, de définir des mesures immédiates de protection de l'environnement. Cependant, loin d'être un principe d'inaction systématique, le principe de précaution encadre les mesures prises en imposant, d'une part, qu'elles soient provisoires et proportionnées au regard des dommages envisagés, et d'autre part, qu'elles s'accompagnent d'expertises destinées à mieux connaître les risques et ainsi à adapter les mesures prises. C'est un principe qui intervient dans des situations bien particulières et exceptionnelles, l'essentiel des situations d'atteintes à l'environnement étant régies par le principe de prévention, qui reste l'outil principal dans la gestion des risques (pollutions diffuses ou chroniques, risques naturels, risques industriels ou technologiques, etc.).

Pour en savoir plus: www.ecologie.gouv.fr

L'hiver, le soir :
alors, parfois, l'espace
ressemble à une chambre boisée
avec des rideaux bleus de plus en plus sombres
où s'usent les derniers reflets du feu,
puis la neige s'allume contre le mur
telle une lampe froide.

Ou serait-ce déjà la line qui, en s'élevant,
se lave de toute poussière
et de la buée de nos bouches ?

Philippe Jaccottet

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le peuple français
proclame solennellement
son attachement aux Droits
de l'Homme et aux principes de la
souveraineté nationale tels qu'ils ont été
définis par la Déclaration de 1789,
confirmée et complétée par
le préambule de la Constitution
de 1946, ainsi qu'aux droits
et devoirs définis dans la Charte
de l'environnement
de 2004.

Charte de l'environnement

loi constitutionnelle n° 2005 - 205 du 1er mars 2005

« Le peuple français,

« Considérant,

« Que les ressources et les équilibres naturels ont conditionné l'émergence de l'humanité ;

« Que l'avenir et l'existence même de l'humanité sont indissociables de son milieu naturel ;

« Que l'environnement est le patrimoine commun des êtres humains ;

« Que l'homme exerce une influence croissante sur les conditions de la vie et sur sa propre évolution ;

« Que la diversité biologique, l'épanouissement de la personne et le progrès des sociétés humaines sont affectés par certains modes de consommation ou de production et par l'exploitation excessive des ressources naturelles ;

« Que la préservation de l'environnement doit être recherchée au même titre que les autres intérêts fondamentaux de la Nation ;

« Qu'afin d'assurer un développement durable, les choix destinés à répondre aux besoins du présent ne doivent pas compromettre la capacité des générations futures et des autres peuples à satisfaire leurs propres besoins ;

« proclame :

Article 1
Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.

Article 2
Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.

Article 3
Toute personne doit, dans les conditions définies par la loi, prévenir les atteintes qu'elle est susceptible de porter à l'environnement ou, à défaut, en limiter les conséquences .

Article 4
Toute personne doit contribuer à la réparation des dommages qu'elle cause à l'environnement, dans les conditions définies par la loi.

Article 5
Lorsque la réalisation d'un dommage, bien qu'incertaine en l'état des connaissances scientifiques, pourrait affecter de manière grave et irréversible l'environnement, les autorités publiques veillent, par application du principe de précaution et dans leurs domaines d'attributions, à la mise en œuvre de procédures d'évaluation des risques et à l'adoption de mesures provisoires et proportionnées afin de parer à la réalisation du dommage.

Article 6
Les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable. À cet effet, elles concilient la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social.

Article 7
Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.

Article 8
L'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et devoirs définis par la présente Charte.

Article 9
La recherche et l'innovation doivent apporter leur concours à la préservation et à la mise en valeur de l'environnement.

Article 10
La présente Charte inspire l'action européenne et internationale de la France. »

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 3 /10/ 2009
Par Pierre Legot

Ce conseil se tient à la Ferté-Macé.

1 - Exposé sur les chiroptères
Christophe, notre vice-président, membre du Groupe Mammalogique Normand nous présente le Plan d'Actions Chiroptères pour la Normandie, période 2009-2012. (maintien des populations, amélioration des suivis).
Dans la seconde moitié du XX ème siècle, on note une perte de 80 % des effectifs.
Vingt et une espèces de chauves-souris sont connues en Normandie.
De plus il **y** a peu de communications entre le G. M. N et les Conseils généraux et la D. D. E lors de la rénovation des ponts.
Les axes de travail sont les suivants :

- protéger les espèces présentes et leur habitat ;
- améliorer les connaissances ;
- Informer les acteurs et sensibiliser le public.

Un article sur ce Plan d'Action paraîtra dans le Petit Liseron.

2 - Vote du budget du Centre de Ressources Naturalistes
Le budget établi est un budget "maximum" qui se monte à 36 795,76. Si la Région accepte ce projet nous toucherons 13 000, le reste étant financé soit par divers prêts, soit par l'AFFO. Les premiers achats n'auront lieu qu'après réponse de la Région.
Le Conseil d'administration doit donner pouvoir au président pour présenter ce budget. Résultat du vote : Pour : 9 voix, Abstention : 1.

3 - Adhésion à l'A.C.RO
Lors du dernier C.A, un membre de l'A.C.R.0 (Association de Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest) nous a informés sur les buts et les actions de cette association. Serge propose que nous adhérions à cette association. Le Conseil vote en faveur de cette proposition (9 voix pour, 1 abstention).

4 – Information sur l'enquête publique d'Haleine
Une enquête publique a été ouverte à la mairie d'Haleine pour une activité qui doit reprendre à l'usine P.C.A.S concernant " le traitement de déchets nucléaires de base ".
Des contacts nous ont permis de préciser qu'il s'agit de déchets qui viennent d'usines nucléaires mais n'ont pas été en contact avec des produits radioactifs.
Christophe a participé au Comité Local d'information et de Concertation de cette usine ; d'après ce comité un risque chimique est toujours possible mais il n'y a aucun risque nucléaire.
Nous devons rester vigilants.

5 - Assemblée générale : date et lieu
L'Assemblée générale est fixée au **samedi 30 janvier 201 0 à** La Ferté-Fresnel.
La **réunion des représentants de l'AFFO dans les différentes commissions** pourrait avoir lieu le matin. Les rapports seront à faire pour le prochain Conseil d'Administration qui aura lieu à Sées le samedi 12 décembre.

6 - Rapports des groupes de travail

- **Déménagement à Saint-Denis** : Récemment quelques membres de l'AFFO sont allés sur place voir l'avancement des travaux. Les locaux prévus pour nous sont presque terminés. Difficile de dire à quel moment nous pourrons emménager.
- **Groupe "Zéro herbicide" :** le dépliant est prêt, nous attendons le devis de l'imprimeur. La maquette de l'expo est aussi faite.
Le film prévu devrait être réalisé pour les Journées Ciné-Environnement 2010.
- **Groupe Letacq** : Le groupe de travail ne s'est pas réuni. À revoir à l'automne.
- **Groupe. "Biodiversité et 30 ans de l'AFFO" :** La première réunion de travail est fixée au mardi 20 octobre.

RÉUNION DE BUREAU
du 22 octobre 2009
Par pierre Legot

1 **Point financier**
Serge fait le point des finances. Actuellement nous avons environ 10 000 € en caisse.
Restent à recevoir le paiement de quelques factures dont celle du Parc du Perche pour l'étude sur "l'Azuré des mouillères".
Serge rappelle l'importance de la rentrée d'argent en janvier-février par les cotisations qui permet d'assurer la trésorerie du premier trimestre.

2 - Groupes de travail " 30 ans de l'AFFO- 24 heures de la biodiversité"
Ce groupe s'est réuni le mardi 20 octobre en présence de M. Bertrand Robert, représentant la municipalité d'Alençon. Le compte-rendu de la réunion sera adressé aux administrateurs.
Le groupe a pris comme base de travail le Salon Nature qui s'est déroulé à Argentan en 2000. Plusieurs groupes ont été constitués. Le projet est lancé pour une réalisation les 5-6 juin 2010 à la Halle au blé d'Alençon.

3 - Dispositif Local d'Accompagnement (D. L. A.)
Un entretien a eu lieu entre Serge, Cédric, Elodie et un délégué du D.L.A à propos du fonctionnement actuel de notre association, du projet de Centre de Ressources Naturalistes. L'analyse du fonctionnement actuel et des questions que nous nous posons pour le futur ont fait l'objet d'une analyse par le D.L.A et sera soumise un "cabinet" pour nous aider à répondre à notre questionnement quant à la réalisation de nos projets.

4 - Expositions " bords de routes " et " zéro herbicide ".
L'association "Gingko Biloba" nous a demandé les expositions sur les bords de route et zéro herbicide de fin février à fin juin 2010. Le bureau est d'accord pour prêter gratuitement cette exposition, mais sous certaines réserves:
L'expo doit être terminée pour le 5 décembre 2009.

5 - Saison 201 0 à La Lambonnlère
Vu le peu de succès rencontré par les animations estivales Serge propose de ne pas les renouveler. Accord du bureau.
L'exposition des fins de semaine en juillet-août peut être maintenue (entre 250 et 500 visiteurs et quelques ventes non négligeables).
Pierre exprime son regret que peu d'adhérents de l'AFFO se déplacent pour cette exposition.
Il nous faut trouver un exposant pour la saison à venir.

6 - Questions -diverses
Serge et Cédric ont fait le point sur le travail prévu pour 2010. Il ne reste à Cédric qu'une dizaine de jours disponibles.
Une rencontre doit avoir lieu demain 23 octobre avec la Mairie d'Alençon pour d'éventuelles animations.
Rencontre G.O.A - A.F.F.O : le 10 juin 2010 à Torchamp (descente de la Varenne en canoë).
Jacques signale à La Lambonnière une brèche dans la haie. À voir sur place.

REUNION de BUREAU
Du 20 novembre 2009
Par Pierre Legot

1 - Point sur les finances.
Le nombre d'adhérents est aujourd'hui de 417. Thibaut attire l'attention du bureau sur ce qui reste en réserve sur les comptes : 9 382,42 €, toutefois des sommes restent à « rentrer ». La trésorerie peut être considérée comme "tendue" mais elle est conforme au budget prévisionnel 2009. Il nous faudrait sans doute revoir le prix de

revient horaire de nos salariés qui bien souvent est facturé à un coût inférieur au coût réel.

2 - Projets en cours

"24 h de la biodiversité - 30 ans de l'AFFO" : la Halle au blé on doit pouvoir installer environ 25 stands. L'affiche sera réalisée par des élèves du lycée agricole de Sées. Estelle Drouet coordonne l'organisation.

Centre de Ressources Naturalistes : La demande de subvention a reçu l'accord de la Région. Estelle, Serge et Elodie ont rencontré les dirigeants du Crédit Mutuel qui nous ont proposé une participation au Challenge Cré'Avenir. Un dossier a été constitué et envoyé.

Déménagement à Saint-Denis sur Sarthon : Dès que nous aurons l'autorisation d'occuper les locaux nous organiserons le déménagement.

Groupe "Zéro herbicides" Le dépliant est à l'imprimerie (2 000 exemplaires prévus); dès que nous aurons le bon à tirer nous verrons pour la correction des couleurs. Les panneaux pour l'exposition sont terminés. Le bilan du projet a été envoyé à la Région, nous devrions toucher le reliquat de la subvention

Emouchet : Le texte sur "La Fuie des Vignes" a été revu par Martine et Cédric. Reste à voir le nombre d'exemplaires à faire tirer en fonction du devis qui nous sera présenté.

3 - Dispositif Local d'Accompagnement (D.L.A)
Le dossier établi a été accepté, un seul bureau d'études a répondu pour accompagner notre projet de Centre de Ressources Naturalistes.

4 - Conseil d'administration
Le prochain Conseil d'administration aura lieu le **samedi 12 décembre à partir de 18 heures à Sées.**

5 - Assemblée générale
Elle est fixée au **samedi 30 janvier 2010 à la Ferté-Fresnel.**
Le matin, réunion des représentants de l'AFFO dans les diverses commissions.

***6* - Questions diverses**

Pauline veut bien représenter l'AFFO à la commission des Sites, Paysages, Publicité. Serge serait le suppléant de Pauline.

Le 2 décembre à 14 heures au Parc du Perche, présentation de l'AFFO.

Qui pourrait représenter l'AFFO au GRA- PE ?

CONSEIL D'ADMINISTRATION du12 décembre 2009
Par Pierre Legot

Ce conseil d'administration se déroule au CFPPA de Sées.
Tout d'abord, Serge nous présente Erik Fretel, du lycée agricole de Sées, qui va nous projeter le documentaire qu'il a réalisé : "*Quand la Nature reprend le dessus*", documentaire primé et projeté lors de plusieurs festivals. C'est à lui que nous avons demandé de réaliser un documentaire pour accompagner l'exposition sur les pesticides. Après cette projection et une brève discussion nous passons à l'ordre du jour.

1 - Bilan financier
Après une période assez "tendue", le bilan de l'année se présente fort bien avec un excédent de l'ordre de 7 à 8 000 €. Nous avons acheté des livres pour la bibliothèque, ce qui n'avait pas été fait depuis plusieurs années et il est à noter que la vente des produits est en progression. Un gain pour ce qui concerne l'envoi du Petit Liseron, Jean-Claude ayant obtenu une réduction près de la Poste.
En 2009, pour l'établissement des bulletins de salaires et les contrats nous avons fait appel à l'organisation E.A 61 ; ceci nous a coûté 200 € mais a simplifié le travail du trésorier et nous a permis de gagner 2 000 € (application de lois assez complexes). Un problème qui reste à régler est celui de la vente d'électricité à E.D.F.
Le budget 2009 est conforme au budget prévisionnel établi précédemment, ce qui est à souligner.
Budget prévisionnel 2010 :
L'établissement de ce budget a été commencé mais n'est pas terminé; quelques difficultés apparaissent, les dépenses envisagées dépassant de 15 810 € les ressources prévues. Pauline suggère de voir si peut obtenir des subventions près de l'Agence de l'eau et de l'ADEME. Elodie pense à la création possible d'un Club Nature à Saint-Denis sur Sarthon. Pour 2010, le planning de Cédric est pratiquement complet. Ce projet de budget doit être finalisé pour l'Assemblée générale du 30 janvier.

2 - Centre de Ressources Naturalistes
Les démarches entreprises près de la Région ont été bien accueillies. Une subvention de 13 000 € nous a été accordée. Au challenge Cré'Avenir, notre projet classé huitième sur 161 participants, va nous permettre de toucher 8 000 €. Le groupe de travail doit s'intéresser au fonctionnement du centre. Serge lance un appel aux adhérents de l'AFFO pour avoir des photos de la faune, de la flore, de paysages…

3 - Assemblée générale
L'Assemblée générale 2010 aura lieu à La Ferté-Fresnel **le samedi 30 janvier** à partir de 14 heures. Le matin **à 9 h 30, réunion des représentants dans les commissions.** Le tiers renouvelable comprend les membres élus en 2006. Le Conseil d'administration se termine comme c'est la coutume depuis plusieurs années par un repas fort convivial (à la charge de chacun des administrateurs !)

Grille numéro 24
Nature croisée par André Le Beller

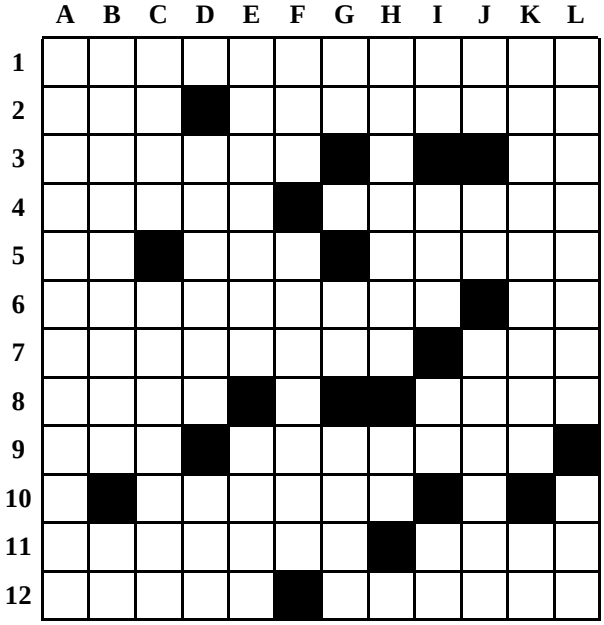

Horizontal

1 – Agitées par vents très forts.
2 – Mal loti. Élément de base d'une mosaïque.
3 – Associés parfois avec l'œillet. En anglais.
4 – Se déplacent pattes à pattes.
5 – Se trouvent dans le Nord. Placés. On y porte des annotations.
6 – Liqueurs composées en partie de badiane. Voyelles.
7 – Explosif à base d'acide picrique. Il va ventre à terre.
8 – Établissement public. On les voit basses ou hautes.
9 – Début d'une île bretonne. Plantes ornementales à fleurs rouges pendantes
10 – Plante toxique poussant dans les champs de céréales.
11 – Plante herbacée dont une espèce est le sarrazin. Gaz rare.
12 – Derrière le rideau. Contraction de muscle.

Vertical

A – Plantes à tubercules.
B – Passereau à plumage tacheté. Un peu de son bec.
C – Douceur dans un pot. Elle est entourée d'eau.
D – Canton suisse. Atome modifié.
E – Vent du nord en Méditerranée orientale. Elle nous a quittés.
F – Supports. Petit appendice au point d'insertion des feuilles.
G – Coutumes. Pas tout à fait tout. Débuts de portées.
H – Appréciée. Appel.
I – Au bout de la rue. Batisse en Provence. Deux de mois. Négation enfantine
J – Aux extrémités du sol. Fin d'infinitif. Nervures.
K – Accrochera pour hisser. Préoccupation marseillaise.
L – Odeurs florales. Un équidé.

Solution de la grille n° 23 :

Horizontalement :
1 Jarovisation. **2** Agamis. Nasse. **3** valérianes. **4** Évents. Élude. **5** Les. Fl. Ein. **6** Relief. Gt. **7** Impala. Aih. **8** Saillies. Ite. **9** Ernée. las. **10** Eae. Zées. **11** Sidérolithes. **12** Sénégalaise.

Verticalement :
A Javellisée. **B** Agave. Marais. **C** Râles. Pinède. **D** Omen.Rale. En. **E** Virtuelle. Re. **F** Isis. Lai. Zog. **G** Fi. Epela. **H** Annelées. Eil. **I** Tael. Esta. **J** Issue. Ail. Hi. **K** Os. Digitales. **L** Népenthes. Se

Le Petit Liseron est le bulletin de liaison de l'Association Faune et Flore de l'Orne

Directeur de la publication : **Serge Lesur**

Rédacteur en chef : **Martine Lesur**

Ont participé à ce numéro :
Aline Beslin, Cédric Delcloy, Estelle Drouet, Thibaut Huet, André Le Beller, Pierre Legot, Blandine, Martine et Serge Lesur, .

Tirage : A.F.F.O.
sur papier recyclé *Evolve Business* 80 g
et papier recyclé *Evercolor vert clair* 80g

ISSN 0296 - 9173
Numéro 5/2009
(122 depuis la première parution)

F.N.E.

Ce numéro a été composé le lundi 04/01/2010

ASSOCIATION FAUNE ET FLORE DE L'ORNE
16, rue Etoupée - 61000 ALENCON - Téléphone : 02 33 26 26 62

E-mail : affo@wanadoo.fr

L'A.F.F.O est cofondateur membre du GROUPEMENT REGIONAL DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT de Basse-Normandie. G.R.A.P.E. - 7, rue Jean Marot - 14000 CAEN
L'A.F.F.O. est cofondateur membre du CONSERVATOIRE FÉDÉRATIF DES ESPACES NATURELS DE BASSE-NORMANDIE 39, rue Pierre Gringoire - 14000 CAEN